
**SAINT JOSEPH PARTICIPE À MARSEILLE PROVENCE 2017 CAPITALE DU
SPORT :**
Colloque « Le Sport sur ordonnance, la thérapie par le Sport »
Samedi 28 janvier, à 8h30

A l'heure où le Décret d'application sur l'inclusion du « sport sur ordonnance » dans le parcours de soins et sa prise en charge par l'Assurance-maladie vient de paraître, l'Hôpital Saint Joseph accueille le Colloque SportMéd, **label Or "Marseille Provence Capitale Européenne du Sport 2017"** : « **LE SPORT SUR ORDONNANCE, LA THÉRAPIE PAR LE SPORT** » (programme ci-joint).

« **La thérapie par le sport en Cancérologie** » avec le Dr PERRIER, en **Orthopédie et Rhumatologie** avec les Drs FRANCESCHI, ARNIAUD et SBIHI (qui sera également le modérateur du colloque), « **la thérapie par le sport dans les maladies cardiovasculaires et la pneumologie** » par le Pr PAGANELLI de l'AP-HM...

L'Hôpital aura également le plaisir d'accueillir **Anaïs QUEMENER, Championne de France de marathon en 2016**, Passionnée de course à pied, Anaïs, atteinte d'un cancer du sein, s'est accrochée pour continuer à pratiquer son sport, y compris en compétition, durant le traitement de sa maladie. Tout au long de son combat contre le cancer, elle n'a jamais renoncé. Anaïs témoignera de son expérience.

Frédéric SOTTEAU, Président de l'association « Sourire à la vie » qui s'occupe des enfants malades atteints de cancer. Sourire à la vie accompagne les enfants à traverser les épreuves de la maladie comme un sportif de haut niveau qui doit se préparer aux épreuves des Jeux Olympiques pour être le plus fort et le plus relâché possible.

Enfin, le **Dr DUFITRE-PATOURAUX et l'association « Diabète et plongée »**, qui emmène des adolescents atteints du diabète de type 1 plonger en bouteille à Mayotte, expliquera, quant à elle, tout le bénéfice du sport pour les patients.

Le COLLOQUE SPORT MED 2017 est labellisé par la Ville de Marseille dans le [programme Marseille Provence 2017, Capitale Européenne du Sport](#).

INSCRIPTION GRATUITE SUR LE SITE INTERNET SPORT MED : www.sportmed.fr

L'amendement Sport sur ordonnance a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale dans le cadre de la loi sur la modernisation du système de santé (26/01/2016).

L'activité physique est donc maintenant reconnue par les professionnels de santé comme une alternative thérapeutique non médicamenteuse efficace et le sport pourra donc être prescrit sur ordonnance par le médecin traitant aux patients atteints d'affections de longue durée.

➤ **Le sport sur ordonnance : La thérapie par le sport, Samedi 28 janvier 2017, 8h30-13h00.**
Salle de conférence de Vernejoul, Hôpital Saint Joseph.
Ouvert au public. **ENTREE GRATUITE & parking gratuit**

CONTACTS PRESSE :

Karine YESSAD - Directrice de la Communication Groupe Saint Joseph Marseille
Tél. : 04 91 80 68 68 - Mobile : 06 16 96 23 32- Email : kyessad@hopital-saint-joseph.fr